

COMMUNE DE PREMESQUES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9 + 2 procurations

Date de la convocation : 08/12/2025

Séance du 11 DECEMRBE 2025

L'an deux mille-vingt-cinq et le onze du mois de Décembre à 19 heures et 15 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Nathalie GUISLAIN, Vice-Présidente ;

9 Présents : N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE - F. BOULANGER – D. DUMONT – P. CAREY – S. VAN EECKE - C. KNOBLOCH – B. BULOT – C. DAVID
5 Absents avec procuration : - A. DE BLEEKERE à N. GUISLAIN – A. HOLLANDRE à S. VAN EECKE
1 Excusés : Y. HUTCHINSON – P. PACCOU – C. DELEPLACE - V. DEVLEESSCHAUWER

Secrétaire de séance : Sylvie VAN EECKE**2025-07 : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 09 juillet 2025**

Aucune remarque ni observation n'est formulée, le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 09 Juillet est adopté à l'unanimité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.*La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord*

A Prémesques, le 19/12/2025
Affiché le 19/12/2025
Transmis au contrôle de légalité le 19/12/2025

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,
Nathalie GUISLAIN



La Secrétaire de Séance
Sylvie VAN EECKE

